



Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7

Objet : Recommandations des membres de l'AQA dans le cadre des consultations pré budgétaires 2022-2023 du gouvernement du Québec

L'Alliance Québec Animation est l'association d'entreprises de production, de services et de travailleurs de l'industrie de l'animation au Québec. L'AQA réunit parmi ses membres une masse critique de d'entreprises qui, par les films et séries de télévision qu'elles fabriquent, constitue une très grande partie de la création et de la production québécoise.

Nous ne pourrions nous empêcher, d'entrée de jeu, de vous témoigner notre reconnaissance, au nom des entreprises qui composent notre membership, envers le réel engagement que votre gouvernement a pris en annonçant lors de la présentation du Budget 2020 puis tout au long de la difficile crise sanitaire vécue par tous les Québécois et par notre industrie, une série de mesures qui nous ont permis, à plusieurs compagnies de production et aux artisans et artistes qu'elles embauchent, de se maintenir en vie malgré la situation économique extrêmement difficile qui prévalait et qui continue de prévaloir.

Malheureusement, malgré la solidarité dont tous ont fait preuve, plusieurs entreprises du secteur culturel ont disparu et plusieurs hommes et femmes se sont tournés vers d'autres domaines, créant ainsi de larges mailles dans la toile industrielle de la culture. De surcroît, cette situation contribue à la rareté de main d'œuvre qui nous affecte durement.

Dans le but de contribuer, non seulement à la relance de l'industrie de la production de la télévision et du cinéma et, nommément, de l'industrie de la production en animation, *l'Alliance Québec Animation* vous fait part de ses réflexions et de ses humbles recommandations.

Le constat que nous évoquons, dans le cadre des consultations pré budgétaires qui ont actuellement lieu, se segmente en deux grands axes, l'aspect social et l'aspect économique, auxquels nous vous proposons une voie de solution pour le secteur, tant pour son potentiel de reprise que pour son développement économique à long terme.

Nous nous permettons également à la toute fin de vous soumettre notre questionnement à l'égard de l'effet véritable du *Crédit d'impôt pour services* consenti à des studios d'animation de propriété étrangère dans le contexte de la production d'animation.

Au demeurant, merci de noter que la présente lettre est en renfort à la proposition faite par *l'Association de la production médiatique du Québec* qui représente l'ensemble du secteur de la production télévisuelle et cinématographique indépendante.

Vers un déficit identitaire des jeunes québécois

Les enfants québécois ont profité pendant de très nombreuses décennies de la création, de la production et de la diffusion d'une offre riche et de grande qualité d'émissions et de films québécois fabriqués pour eux, ici, au Québec. Pour mémoire, nous nous rappelons la collection des *Contes pour tous* produits par le regretté Roch Demers, les séries d'animation *Cailloux* et *Toupie et Binou* qui ont été écrites et produites ici-même au Québec puis distribuées dans le monde entier.

A l'époque, tous les matins ou au retour de l'école, les populaires matinées du samedi, les enfants ont bénéficié d'une multitude de programmes de télévision qui les passionnaient. Cette télévision a façonné les Québécois adultes que nous sommes devenus.

Nous ne ferons pas la démonstration ici à l'effet que la production culturelle représente un facteur majeur de renforcement de l'identité d'une société tout en contribuant à son ouverture sur le monde et à l'enrichissement des connaissances des auditoires. Le succès de la télévision québécoise en heure de grande écoute destinée à l'auditoire adulte en est un éclatant exemple. En se voyant, en s'écouter, les Québécois se connaissent mieux, se comprennent mieux, et partagent mieux leurs valeurs communes.

Si ce postulat se vérifie facilement chez les adultes, imaginons maintenant à quel point l'impact de l'exposition des enfants à la télévision, aux nouveaux médias et aux films est majeur alors qu'ils sont, comme le veut l'expression, de vraies éponges pendant leur enfance et de leur préadolescence.

Malheureusement, la production québécoise d'animation n'est presque plus présente sur les écrans. Les enfants doivent, dans la grande majorité des cas, se contenter de séries étrangères et de films souvent canadiens ou américains doublés en français présentés sur nos chaînes de télévision québécoises, qu'elles soient privées ou publiques.

Il est inutile de procéder à de longues études statistiques ou à la création de tables de réflexion. Il suffit de consulter les grilles horaires de Télé-Québec, Radio-Canada, TVA-Illico ou Bell Crave pendant les Fêtes pour constater la rareté, voire souvent la quasi-absence d'œuvres d'animation produites au Québec sur notre télévision et dans nos cinémas. Consulter les guides-horaires de la période de Fêtes convainc en quelques minutes.

Un *business case* économiquement et socialement rentable

Dans tous les pays du monde, y compris aux États-Unis, la *business* de la télévision, de la production pour les chaînes numériques et pour le cinéma est articulée autour du modèle où les producteurs et créateurs de contenus, comme nos membres, élaborent les projets en créant des contenus artistiques, éducatifs informatifs, culturels et divertissants, et en réunissant les équipes autour d'eux pour les fabriquer, sous forme de films ou de séries. D'abord en vue de les vendre sur leur territoire domestique pour ensuite les exploiter pendant de nombreuses années à l'étranger. Dans la quasi-totalité des pays du monde, des

mesures fiscales et des organismes comme la Sodec financent la création et la fabrication de ces contenus.

En tant que concepteurs et de fabricants de contenus, ces producteurs et créateurs sont propriétaires de toutes les retombées économiques futures que génèrent leurs films et leurs séries. Cela inclut bien entendu les ventes des séries à l'étranger mais surtout une foule d'autres produits découlant de ces séries et films.

Les différents organismes (Sodec, Fonds des médias du Canada, Téléfilm, Fonds Québecor, Shaw, Bell, etc.) ayant contribué au financement de ces œuvres reçoivent, comme tout fonds d'investissement, une part des revenus futurs et, à partir de ces RSI, contribuent au financement de nouvelles séries et de nouveaux films.

Les productions d'animation exploités sur leur territoires domestiques et à l'étranger ont permis aux différents fonds de récupérer entièrement leur investissement dans les productions et même de dégager des profits. Pas mal pour des investissements culturels! Et c'était le cas au Québec jusqu'à il y a une dizaine d'années.

À l'échelle mondiale, la production d'animation est, et de très loin, la plus apte à générer tous ces revenus additionnels. Des 10 productions de séries ou de films ayant générés le plus de revenus sous toutes les formes possibles au monde, 8 sont des productions d'animation.

Ces revenus additionnels provenant de dérivés sont par exemple :

- le livre ou les collections de livres,
- les spectacles sur scène avec personnages réels ou mascottes,
- les revenus de VSD,
- la musique,
- les jouets éducatifs et d'amusement, les jeux de société,
- les produits de literie,
- les vêtements,
- les produits de la table,

pour ne nommer que ceux-là.

Pourtant, au Québec, ce n'est ni le talent créatif, ni l'intelligence économique qui manque. C'est la capacité financière de produire.

C'est au Québec que se sont d'ailleurs produits à l'époque les *Caillou*, les *Toupie et Binou*, les *Guerres des tuques* en prises de vues réelles et/ou en animation. L'un ou l'autre de ces projets se sont vendus dans plus de 180 pays! Ont attiré 250,000 spectateurs dans des salles de spectacles canadiennes où les parents payaient en moyenne 34\$ pour le billet d'admission, ont vendu plus de 1 million de livres, sont devenus des « *Golden Brands* » chez *Walmart* en Amérique!

A l'égard de la situation qui perdure depuis quelques années, ni Télé-Québec, ni les autres chaînes et réseaux québécois sont à blâmer. Ces derniers participent, selon leurs capacités budgétaires limitées, au déclenchement de certaines productions. Malheureusement, force est d'admettre que leur participation financière est famélique. Très souvent, la part d'un diffuseur québécois à une œuvre d'animation destinée aux enfants ou aux adultes québécois n'atteint même pas 10% du budget de production. Pour

une série d'animation québécoise par exemple, créée et produite au Québec, en dollars, un diffuseur québécois peut acquérir les droits de diffusion illimités pour plusieurs années pour 150k\$ alors que le coût de production dépensé au Québec pour cette même série peut facilement s'élever à 4 ou 5M\$ et même plus.

Résultats : le Québec va définitivement perdre le leadership mondial qu'il possédait. Ici encore il n'est pas nécessaire de procéder à de grandes études de marché. Simplement aller faire un tour des allées de *Toys'r Us*, *Costco* ou *Walmart*. Plus aucun produit québécois sous n'importe quelle forme n'est offert alors qu'il y a quelques années, ces détaillants nous offraient leurs tablettes, au Québec et à l'extérieur du Québec ! Le résultat de votre visite dans n'importe quel magasin de jouets de propriété québécoise sera aussi décevant.

La proposition de relance de l'Alliance Québec Animation

La création d'un fonds de production Sodec spécifique à la production audio-visuelle d'animation et jeunesse.

- Un fonds d'investissement dont le capital net est maintenu à 25M\$ pour les 5 premières années de son existence ;
- La participation dans les projets est injectée sous forme d'investissements récupérables sur les revenus futurs selon les nombreux modèles déjà standardisés dans l'industrie ;
- Le fonds serait géré par la Sodec dont le métier et l'expertise consiste déjà en l'analyse des projets et l'évaluation de leur potentiel commercial ;
- Le fonds serait ventilé à raison de 1/3 – 2/3 pour la production en images réelles et en animation (en raison du fort différentiel de coût de fabrication de ces deux formes de production)
- Toutes les plateformes de visionnement (télé-web-films) seraient déclencheurs d'investissements par la Sodec ;

Les paramètres de fonctionnement pourraient être déterminés par la Sodec en consultation avec l'Alliance Québec Animation et l'AQPM selon les objectifs généraux qui auront été identifiés par le MCCQ et le Ministère des Finances. Ces deux associations représentent la quasi-totalité des producteurs-créateurs.

Un Québec gagnant !

Le grand gagnant : le public québécois

Qu'il soit enfant ou adulte, le public québécois aura accès à des films et séries de télévision d'animation québécois plutôt qu'aux très nombreux contenus étrangers. C'est une alternative d'écoute et d'éducation souhaitée par les parents, les cinéphiles et les auditoires de télé du Québec. Non seulement les produits audiovisuels québécois seraient proposés, mais le Québec serait enfin en mesure d'offrir une alternative aux produits *Disney*, *Mattel* ou *Hasbro* ou des séries de télé et des films européens qui monopolisent autant les grilles horaires des diffuseurs que les tablettes de tous les rayons des magasins au Québec.

Mais ce qui est le plus important, l'enfant québécois se formera, apprendra, se divertira et grandira en prenant connaissance de sa propre culture, de la société à laquelle il sera appelé à participer tout au long de sa vie.

Le second gagnant : l'industrie de la production et de la création de contenus d'animation québécois, ses producteurs, ses artistes et des artisans

La proposition que nous faisons permettrait un repositionnement efficace et rapide sur les marchés internationaux en ramenant une offre de nouveaux contenus québécois, modernes et de qualité qui ne seraient plus produits avec les bouts de ficelle.

Nos entreprises emploient beaucoup de main d'œuvre, bien payée et, de plus, sur une longue période de temps, voire des emplois permanents lorsqu'il s'agit d'animation.

Tous ces revenus additionnels bénéficient aux artistes autant qu'aux compagnies québécoises que sont nos membres. Les auteurs et autrices québécois qui reçoivent, à juste titre, des royautés substantielles sur chaque dollar de revenus futurs d'exploitation internationale. Il en est de même pour les comédiens, les réalisateurs, les paroliers, les compositeurs de musique, les éditeurs, etc. que nos producteurs membres embauchent.

Mais s'ajoutent en plus à ces derniers, les designers de jeux et jouets d'entreprises québécoises, de musiciens et de compositeurs qui font et exploitent des dérivés musicaux, les metteurs en scène, les éclairagistes, les publicistes et les artistes et concepteurs des spectacles de scène.

D'autres industries québécoises qui semblent moins en lien avec les productions jeunesse bénéficient des retombées : les fabricants de vêtement pour enfants, les designers de jeux de carton, les éditeurs de livres, les fabricants de produits des « arts de la table » québécois. Vous pourriez, nous en sommes certains, allonger cette liste de plusieurs lignes.

Le Crédit d'impôt pour services, peut-être pas aussi structurant qu'on le croit...

Loin de nous l'idée de dénigrer les programmes de crédits d'impôt de services mais nous soumettons ce qui suit à votre attention. Ces crédits d'impôt permettent certes aux producteurs étrangers de dépenser une partie de leur budget de production au Québec, de créer de l'emploi à court terme et de profiter à bon compte de l'expertise de chez-nous.

L'autre côté de la médaille est que leurs produits « finis » dont l'exploitation est contrôlée aux États-Unis ou en Europe, se retrouvent sur nos écrans de cinéma et de télévision ou sur les tablettes de nos librairies quelques mois plus tard et contribuent au déficit culturel du Québec.

Lorsqu'il est question de production d'animation provenant des territoires américain et européen, les producteurs étrangers bénéficient de la main d'œuvre québécoise et des crédits d'impôt québécois de services. Toute la chaîne de produits dérivés décrite ci-haut est occupée par ces productions étrangères et ne laisse pas de place aux créations et productions québécoises, même au Québec !

S'ajoute aux effets pervers du *Crédit d'impôt pour services* accordé aux studios d'animation de propriété étrangère installés au Québec, le déficit de main d'œuvre spécialisée québécoise dont la disponibilité est cruellement affectée parce qu'une quantité effarante d'artistes spécialistes de notre production

d'animation travaille à Montréal, Québec et un peu partout au Québec, pour des américains, français, anglais, belges, qui reviendront nous vendre leurs films et séries de télévisions une fois terminés, ainsi que leurs jouets et livres, spectacles live et vêtements et en tireront des revenus plusieurs fois plus élevés que les coûts de main d'œuvre bon marché qu'ils sont venu monopoliser.

Un peu comme le minerai de fer il y a 75 ans qui partait de nos mines vers les États-Unis pour revenir au Québec sous forme de machinerie qui valait 100 fois le prix de la boulette de fer !

Nous ne nous aventurerons pas à élaborer des modèles de retombées économiques et fiscales. Ce n'est pas notre métier.

Par contre, sans faire de savants calculs, il nous apparaît évident que les retombées, qu'elles soient fiscales, économique ou sociales, sont plus importantes lorsqu'il s'agit de productions québécoises, locales et bleus.

Nous vous remercions pour la considération que vous apporterez à la présente et nous vous offrons notre totale collaboration afin de mettre en place le programme qui rencontrera les objectifs de développement économique que nous partageons avec vous.

L'Alliance Québec Animation